

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 : Présents 10 : MM. LABREGERE Olivier, MOURET Serge, CORET Emmanuel, LEMARCHAND Frédéric, PAUZAT Yves, CHARBONNIER Maurice, DUMONT Bernard, MAYAUD Thierry, REYGNAUD Claude, DESROCHE Roger.

ABSENTS EXCUSES : M. DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier **Secrétaire de séance :** M. DESROCHE Roger

06 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) DU SYNDICAT VIENNE COMBADE

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	10	0	10	10	10	0

Le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité des services d'eau potable.

Le Président donne lecture du rapport annuel relatif au « Prix et à la Qualité du Service » du Syndicat Vienne Combade concernant l'exercice 2016.

LE COMITE SYNDICAL,
Considérant le rapport présenté, après en avoir délibéré :

PREND acte de cette présentation,

APPROUVE le Rapport sur le « Prix et la Qualité du Service » du Syndicat Vienne Combade concernant l'exercice 2016.

Pour extrait 07 Décembre 2017

Le Président

Olivier LABREGERE

